

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Coaticook tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 14 mai 2018** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Simon Madore, maire
Monsieur Vincent Brochu, conseiller
Madame Sylviane Ferland, conseillère
Madame Guylaine Blouin, conseillère
Monsieur Denis Hébert, conseiller
Monsieur Gaétan Labelle, conseiller
Monsieur Guy Jubinville, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Simon Madore.

Sont également présents :

Monsieur François Fréchette, directeur général
Monsieur Benoît Marquis, trésorier
Madame Geneviève Dupras, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2018**
- 3. DÉLÉGATION**
- 4. RAPPORT DU MAIRE SUR DIFFÉRENTS DOSSIERS**
- 5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 5.1 Vincent Brochu
 - 5.2 Sylviane Ferland
 - 5.3 Guylaine Blouin
 - 5.4 Denis Hébert
 - 5.5 Gaétan Labelle
 - 5.6 Guy Jubinville
- 6. FINANCES**
 - 6.1 Autorisation d'effectuer les dépenses prévues à la liste des comptes du mois d'avril 2018
 - 6.2 Dépôt des transferts budgétaires pour le mois d'avril 2018
 - 6.3 Dépôt du rapport financier et le rapport du vérificateur indépendant pour l'année 2017
 - 6.4 Modification de la Politique de gestion portant sur l'utilisation du financement et la constitution de réserves financières et autorisation de signature

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 7.1 Dépôt du rapport des statistiques d'émission de permis de construction du mois d'avril 2018
- 7.2 Autorisation de la demande d'une dérogation mineure au règlement de zonage et ses amendements pour la résidence située au 613, rue des Marronniers
- 7.3 Autorisation au projet de terrasse pour le commerce situé au 81, rue Child
- 7.4 Autorisation au projet d'enseigne pour le commerce situé au 394, rue Saint-Jacques Sud
- 7.5 Autorisation au projet d'enseigne pour le commerce situé au 116, rue Wellington
- 7.6 Autorisation au projet d'enseigne pour les commerces situés au 425, rue Saint-Jacques Sud
- 7.7 Autorisation au projet d'enseigne pour le commerce situé au 96, rue Main Est
- 7.8 Autorisation au projet de rénovation pour le commerce situé au 145, rue Michaud
- 7.9 Autorisation au projet de rénovation pour la bâtisse située au 34, rue Cutting
- 7.10 Autorisation au projet de construction d'une remise pour la résidence située au 621, rue McAuley
- 7.11 Autorisation de la modification au projet de construction pour la résidence située au 832, rue McAuley
- 7.12 Autorisation au projet de tricycle mobile pour la vente de produits réfrigérés à la plage municipale du lac Lyster pour la période estivale 2018
- 7.13 Appui pour un programme national de gestion du myriophylle à épi

8. COMMUNICATIONS, CULTURE ET TOURISME

- 8.1 Renouvellement du partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est pour le projet de coeur villageois et autorisation de signature

9. LOISIRS

- 9.1 Embauche de la coordonnatrice et de la coordonnatrice adjointe des Loisirs d'été de la Ville de Coaticook pour la saison estivale 2018
- 9.2 Embauche des animateurs des Loisirs d'été de la Ville de Coaticook pour la saison estivale 2018

10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

- 10.1 Appui au projet du Musée Beaulne à leur demande d'aide financière présentée au Fonds de développement de la MRC de Coaticook
- 10.2 Appui au projet de l'école Monseigneur-Durand à leur demande d'aide financière présentée au Fonds de développement de la MRC de Coaticook
- 10.3 Appui au projet du parc Harold-Baldwin à leur demande d'aide financière présentée au Fonds de développement de la MRC de Coaticook

11. SERVICES EXTÉRIEURS

- 11.1 Mandat à l'UMQ pour le regroupement d'achats de pneus neufs, rechapés et remoulés
- 11.2 Réquisition numéro 2018-19 au montant de 29 738,99 \$ plus les taxes applicables, pour le traitement synergique dans les étangs aérés de l'usine de traitement des eaux usées

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13. COMMUNAUTAIRE

14. ADMINISTRATION ET CONSEIL

15. RÈGLEMENTS

- 15.1 Adoption du règlement numéro 17-4-16 (2018) relativement au traitement des égouts de la Ville de Coaticook en ce qui a trait à l'imposition d'une compensation par catégorie d'usage

16. AFFAIRES COMMENCÉES ET NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

18-05-34539

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 18-05-34539

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et ne désirent pas y faire de modification;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la greffière, madame Geneviève Dupras.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-05-34540 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2018

RÉSOLUTION 18-05-34540

CONSIDÉRANT que la greffière a remis aux membres du conseil une copie du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 avril 2018 au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et que par conséquent elle est dispensée d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Brochu

RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 avril 2018 tel que rédigé par la greffière, madame Geneviève Dupras, comme étant le juste reflet des délibérations du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. DÉLÉGATION

4. RAPPORT DU MAIRE SUR DIFFÉRENTS DOSSIERS

- Rencontre du maire avec les commerçants ainsi que Rues principales;
- Le 3 mai dernier : Participation à une patrouille d'un jour avec la Sûreté du Québec;
- Traverse de piéton rue du Manège-Militaire, nous sommes en discussion avec la Sûreté du Québec afin de voir les options possibles afin de sécuriser ladite traverse;
- Le 27 mai 2018, de 10 h à 16 h : journée festive au Musée, petite séduction, emploi et immigration ;
- Présentation de son accompagnateur Edward Riendeau dans le cadre du programme de jumelage avec les écoles primaire : lecture d'un texte afin de présenter la conférence de presse qui aura lieu le 29 mai prochain sur la magie.

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

5.1 VINCENT BROCHU

Bonsoir Coaticook,

J'ai l'honneur d'être accompagnée de Mlle Angélyka Girard !

Premièrement :

Acti bus : Le transport interurbain fait maintenant partie de notre décor coaticookois. La preuve c'est qu'en trois mois d'utilisation hivernale, notre réseau de transport a battu ses chiffres d'utilisateur de l'an dernier.

En janvier c'est 300 passagers qui ont utilisé le service. En février c'est aussi près de 300 personnes qui ont monté à bord. Finalement en mars, c'est plus de 400 Coaticookois qui se sont prévenus de ce service fort efficace.

Je vous rappelle que le coût d'un billet est de 2 \$ et que le service est gratuit pour les enfants de 12 ans et moins.

Second sujet :

Comité consultatif d'urbanisme :

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

Pour le mois d'avril, c'est 5 nouvelles constructions qui embelliront le territoire. Un total de 105 permis ont été émis le mois dernier pour des coûts estimés de 4 700 000 \$. Depuis le début de l'année, 139 permis ont été délivrés. Je vous souhaite donc une bonne construction à tous !

Troisièmement :

La Ressourcerie des frontières avait de très bonnes nouvelles a annoncé lors de son dernier AGA. C'est un surplus de 65 000 \$ qui a été dévoilé, il y a trois semaines. La Ressourcerie a revu de fond en comble son fonctionnement interne et elle a aussi réajusté ses prix pour être plus concurrentielle avec les attentes de ses clients. Je vous invite donc à aimer la page FB de la Ressourcerie et aller visiter leurs magasins de Coaticook et de Magog qui se sont tous deux refait une beauté. Le magasin de Magog a d'ailleurs une section article de collection. C'est à voir !

Quatrièmement :

À titre informatif, la Régie des déchets mettra son usine de traitement des boues usées en fonction sous peu. D'ici l'été, l'équipe de la Régie devrait compléter les travaux et procéder au démarrage des nouvelles installations. Dans le même ordre d'idée, l'Écocentre occasionnel tenait sa première fin de semaine de collecte les 12 et 13 mai dernier. Ce fut une réussite et plusieurs citoyens ont eu la chance de se prévenir de cet avantage offert par notre MRC.

Finalement, le comité de révision de la politique famille/ainé revisite ses politiques. Pour ce faire un nouveau comité est présentement en train d'éclorre. Si vous avez des questions ou commentaires à ce sujet vous pouvez me contacter directement.

C'est tous pour nous M. le maire...

5.2 SYLVIANE FERLAND

Bonsoir M. le maire, les conseillers, Mesdames et Messieurs,

Je vais maintenant céder la parole à mon assistante et elle va se présenter :

Bibliothèque Françoise Maurice

AGA du 11 avril dernier : départ de notre président Karl Bourassa. Sa conjointe Rachel Rouleau se joint au C.A. Les autres administrateurs restent en poste. Les officiers seront nommés lors de la prochaine réunion.

Nous sommes à la recherche d'un(e) préposé(e) à l'animation pour la période estivale, surveillez le Crieur ou Emploi Québec pour plus de détails.

Les animations estivales seront de retour encore cette année, en plus d'accueillir les groupes du service d'animation estivale, la bibliothèque organisera une heure du conte sur une base hebdomadaire à la bibliothèque. Le club de lecture TD pour les 8 à 12 se tiendra aussi du début juillet jusqu'à la mi-août. Les vendredis en fin de journée, les contes de la fontaine auront lieu en extérieur au parc Laurence près du croque-livres.

Dimanche 20 mai : la bibliothèque sera fermée pour permettre de finaliser le grand ménage du printemps.

Samedi 26 mai : heure du conte avec Caroline à 11 h

Jeudi 14 juin : heure du conte en pyjama à 18 h 30

Pavillon des arts

Nous avons eu notre lancement le 2 mai. La programmation est sortie, vous pouvez vous la procurer au Pavillon et aussi aller sur le site.

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

Cette semaine les scènes se produisent au Pavillon des arts soit le 17, 18 et 19, mai à 20 h

- Alex Nevsky, complet le samedi 2 juin à 20 h
- Mario Jean, samedi le 16 juin à 20 h, Mario Jean a su rapidement et depuis longtemps se tailler une place dans le cœur des Québécois. Avec plus de 1 200 représentations...
- Les Culs-de-sac, vendredi le 20 juillet à 20 h, groupe imaginaire qui manie depuis 2008 les ambiances et les styles à la manière des musiciens de rue !
- Mathieu Cyr, samedi 21 et 28 juillet à 20 h, Mathieu Cyr, (humour) c'est l'gars qui parle de sujets sérieux sans se prendre au sérieux ou de sujets stupides sans être stupide

Musée

Expositions en cours :

- Rituels et apparence au masculin, Collection du Musée, jusqu'au 21 octobre 2018
- Autoportrait et autres visions, Léopol Bourjoi, jusqu'au 3 juin 2018
- Impressions Marins, Yvon Jolivet, jusqu'au 3 juin 2018

Expositions à venir

Collection Bolduc : Métiers d'autrefois, 20 mai 2018 au 27 janvier 2019

Représentatives de l'art populaire québécois, les impressionnantes sculptures naïves de la collection Bolduc donnent un aperçu de plusieurs anciens métiers.

Société d'histoire

Exposition : En marge du 50e anniversaire du Centre récréatif Gérard-Couillard en 2019, la Société d'histoire de Coaticook présente une exposition dédiée aux sports de glace, dans les locaux de la société au 2e étage de la Veille Poste

En terminant, un peu d'histoire : Souvenir du 27 mai 1964. Ouverture du nouveau stade municipal.

C'est tout pour nous M.le maire !

5.3 GUYLAINE BLOUIN

Merci M. le Maire...

Bonsoir à vous tous,

Pour commencer, et bien moi aussi j'ai mon partenaire ce soir, je vais lui laisser le soin de se présenter..

Bonsoir, mon nom est Alexis Pelletier, je vais à l'école Sacré-Coeur. J'ai choisi le siège no 3 parce que j'aime beaucoup les sports.

Premièrement, je voudrais souhaiter une joyeuse fête des Mères à toutes les mamans de Coaticook. Vous savez, une maman représente la confiance et l'amour pur. Vous occupez une grande place dans la vie, dans le cœur de vos enfants et de vos proches.

Parlons sport maintenant. le dimanche 20 mai prochain, le Big Bill entamera sa saison locale en affrontant St-Jean-Richelieu dès 19 heures. Le vendredi 25 mai, ce sera au tour de nos Rocket junior élite de débiter leur saison 2018 et ils vous attendent à leur partie qui débiterà à 20 h.

Dans le baseball mineur, cette saison, il y a une cinquantaine d'inscriptions qui pourrait même atteindre les 60 inscriptions d'ici fin juin. Pour l'instant, nous avons une équipe atome A, une moustique B, une Pee-Wee A et une

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

Rallye Cap qui est notre jeune relève. Le 26 mai prochain, tous ces jeunes participeront à leur défi triple jeux au stade Julien Morin en collaboration avec le Rocket. Bonne Saison de BASEBALL à tous.

Une nouveauté dans l'association de Crosse mineure de Coaticook qui offre la chance de découvrir ce sport en vous invitant à la Crosse libre et initiation pour adultes. Que vous soyez homme, femme, débutant ou expérimenté, on vous attend gratuitement tous les vendredis de 20 h à 21 h à l'aréna Gérard Couillard. Vous apportez obligatoirement votre casque et vos gants, vos épaulettes et protège-coudes si vous en avez. L'association vous prêtera le bâton de Crosse. Bienvenue à tous...

Pour l'association du soccer mineur, il y a présentement 335 inscriptions pour cette saison 2018. Cela représente 286 pour les moins de 18 ans et 42 pour les plus de 18 ans, répartis sur 25 équipes. La saison locale débutera le 22 mai prochain à 18 h au terrain Louis Deslauriers avec l'équipe sénior féminine division 3 et le 24 mai dès 19 h, ce sera au tour de l'équipe U16 féminine division 1 de sauter sur le même terrain. Venez encourager ces athlètes...

Aussi, il y a la saison de tennis extérieur qui approche à grands pas. Cet été, la population aura la joie et le privilège de jouer sur 2 terrains de gazon synthétique. De plus, un mur de pratique sera installé à votre disposition. Les travaux de ces nouveaux terrains au parc Shurtleff devraient être terminés d'ici la fin du mois de mai.

Si vos enfants ne sont pas encore inscrits aux Loisirs d'été, il n'est pas trop tard pour y remédier. Par contre, je dois vous dire que depuis le 27 avril, 25 \$ supplémentaires vous seront facturés. Vous avez la possibilité de faire les inscriptions en ligne ou bien en appelant à l'hôtel de ville au 819-849-2721 poste 243. Vos enfants passeront un été de plaisir, et ce, en toute sécurité avec nos animateurs et animatrices dynamiques.

Voici maintenant une information que je voudrais vous partager. Depuis le 7 mai et ce jusqu'au 25 mai prochain, vous avez la possibilité de répondre à un sondage qui nous aidera à établir le plan directeur des parcs et espaces verts de notre ville. Ce sondage s'adresse à toute la population ainsi qu'à tous les organismes. Vous pouvez y répondre en allant sur le site internet de la ville et simplement peser sur le bouton sondage et vous y retrouverez toutes les informations. De plus, dans le prochain Crieur Public du 16 mai, vous aurez la possibilité de voir ce formulaire en version papier et toutes les méthodes pour accéder à ce sondage. Cela ne prendra environ que 5 minutes de votre temps, et ce dans le but d'envisager des parcs à votre image. Merci à vous tous d'avance de votre participation.

Voici en terminant quelques dates d'activités à venir et à mettre à votre agenda....

Les 8-9 et 10 juin prochain se tiendra la 3e édition du tournoi de balle des entreprises.

Le dimanche 5 août, le demi-marathon sera sur la ligne de départ pour sa 5^e édition. Si vous avez le goût du dépassement de soi, pour les inscriptions et tous les détails, vous n'avez qu'à naviguer sur le site internet demarathoncoaticook.com et vous y trouvez toutes les informations nécessaires. On vous y attend en grand nombre.

C'est tout pour nous M. le Maire

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

5.4 DENIS HÉBERT

Bonsoir !

Voici les derniers développements dans mes différents dossiers

Voirie rurale :

La période de dégel étant terminée, nous pouvons maintenant entreprendre les travaux pour mettre à niveau nos routes rurales. Je vous donne maintenant la liste des endroits priorisés pour le rechargement de gravier :

Chemin Fecteau sur 2.9 km, chemin Dupuis sur 650 m, chemin Morin sur 1.2 km, chemin Adam sur 570 m, chemin Breault sur 2.7 km, chemin Martin sur 1.3 km, chemin Devost sur 3.2 km, chemin Bellevue sur 2 km, chemin Lacourse sur 400 m, chemin Lamoureux sur 1.5 km, chemin de Compton sur 1.2 km, chemin Charland sur 300 m pour un total de 23 000 de 23 000 tonnes.

D'autres travaux sont à prévoir à certains endroits dépendant de l'urgence d'agir selon le cas. Il y aura aussi l'asphaltage sur 1.2 km sur le rang 9 à partir du chemin Bellevue en direction de St-Herménégilde. Il y aura aussi des travaux qui seront réalisés pour réparer quelques bosses. Il y aura aussi des travaux sur ch. Lafond, ch. Lévesque et ch.Fecteau sur une longueur de 300 m chacun.

Parc de la gorge et Parc découverte nature

C'est le 15 juin prochain que débutera la saison de Foresta Lumina. Venez découvrir ou redécouvrir ce merveilleux sentier nocturne. Il y aura aussi le déploiement de l'animation FORESTA LUMINA au centre-ville. Des travaux ont été effectués à l'entrée du parc à la grange ronde pour faciliter l'arrivée et le départ des campeurs. Ces travaux vont permettre une meilleure fluidité du trafic et une sécurité accrue. Le 9 juin prochain, c'est la fête de la pêche au parc découverte nature. Lors de l'activité, des cannes et permis de pêche seront offerts gratuitement aux enfants. Vous pourrez apprêter votre prise et la déguster sur place, car il y a des barbecues sur le site. C'est une belle sortie familiale pour l'initiation à la pêche.

Ferme du CIARC

La saison est commencée pour les trois producteurs maraichers qui exploitent tout près de 4 acres de légumes dans notre incubateur d'entreprises maraichères biologiques. Dès le mois de juin il y aura de la laitue et plus la saison va avancer plus il y aura de choix de légumes. Un kiosque de vente est installé sur la rue Morgan.

En terminant, je tiens à souligner que dans les dernières semaines, le ministre de l'Agriculture du Canada M. Lawrence MacAulay a nommé au poste de chef de la direction de la Commission canadienne du lait M. Serge Riendeau. M. Riendeau est producteur laitier ici à Coaticook. Il a siégé au CA d'Agropur coopérative laitière pendant 25 ans, dont 15 ans comme président. La Commission canadienne du lait est l'organisme qui veille au bon fonctionnement de l'industrie laitière canadienne et de la gestion de l'offre. Félicitations à M. Riendeau

Merci !

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

5.5 GAÉTAN LABELLE

Bonsoir chers(es) citoyens(nes),

Il me fait plaisir de vous présenter Philippe Martineau et il va vous présenter son rapport mensuel :

Bonsoir à tous les citoyens et citoyennes,

Je me présente : Mon nom est Philippe Martineau de l'école Sacré-Coeur

Voici le compte rendu du mois mai :

Une réunion du comité local du fonds de développement de la MRC de Coaticook a eu lieu le 25 avril dernier. Trois projets ont été présentés et acceptés soit le projet du Musée Beaulne, Parc Harold F. Baldwin et de l'école Monseigneur-Durand.

Concernant la gestion des pointes d'électricité à l'aide des génératrices, les résultats du dernier hiver ont été rentables, un profit net de 170 000 \$ a été dégagé et Hydro-Coaticook a eu un bénéfice de 1,3 \$ millions.

Bonsoir à tous, je vais poursuivre le rapport :

Il y a eu au cours des derniers jours, le congrès des OMH du Québec, les discussions ont tourné autour des fusions. Concernant notre fusion avec les OMH de la MRC de Coaticook, nous avons reçu une lettre de la SHQ et nous informe que notre projet de fusion a été accepté et nous pouvons poursuivre nos travaux, objectif demeure que la fusion soit effective au premier janvier 2019.

Tout va comme prévu au poste électrique 120 KV, on procède actuellement à l'installation des bases de béton, le projet est toujours à l'intérieur des coûts prévus.

Merci et bonne fin de soirée!

5.6 GUY JUBINVILLE

Merci M. le Maire, bonsoir citoyen, citoyenne.

Comité sécurité public

Le projet (PRES) s'inscrit dans le cadre du Plan de Réponse pour des Établissements Sécuritaires. Cette initiative a été élaborée par la Sûreté du Québec en collaboration avec la Commission scolaire des Hauts-Cantons. Nos établissements scolaires se veulent des endroits sécuritaires et sans danger. Une planification rigoureuse des mesures d'urgence applicables en cas de menace imminente est donc nécessaire afin d'assurer la meilleure protection possible de tous.

Face à une menace imminente, nous avons tendance à nous fier à notre instinct pour gérer la situation. Les émotions faisant leur travail, il arrive alors fréquemment que celles-ci, plus tôt que la raison, nous dictent notre conduite. Ceci peut donc entraîner des réactions inefficaces face au danger. La façon de réagir lorsqu'une menace survient dans un établissement scolaire, notamment lors de situations particulières nécessitant un confinement barricadé. Nous espérons que cette démarche permettra aux élèves d'être mieux outillés advenant une telle situation, de manière à optimiser leur sécurité. L'élaboration a été effectuée sous la supervision d'un

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

conseiller pédagogique et d'une psychoéducatrice. Nous recommandons que les écoles présentent cette vidéo du confinement barricadé aux élèves une fois par an, et ce, préférablement en début d'année scolaire.

Je veux aborder un sujet très important pour tous. Les animaux dans nos parcs et espaces verts. Nous vous demandons d'être propre et de ramasser les numéros 2, excréments où toute autre trace de votre passage avec votre animal, je vous remercie de votre compréhension du respect d'autrui.

Merci !

6. FINANCES

18-05-34541

6.1 AUTORISATION D'EFFECTUER LES DÉPENSES PRÉVUES À LA LISTE DES COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2018

RÉSOLUTION 18-05-34541

CONSIDÉRANT qu'une dépense doit être autorisée par règlement ou résolution du conseil;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des listes suggérées des comptes du mois d'avril 2018 au montant total de 1 670 923,46 \$ comme si elles étaient au long reproduites;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Brochu

RÉSOLU d'approuver les listes des comptes du mois d'avril 2018 comme suit :

- Fonds administration : 1 479 626,15 \$
- Fonds immobilisation (FDI) : 191 297,31 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 DÉPÔT DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES POUR LE MOIS D'AVRIL 2018

Le trésorier fait état du dépôt des transferts budgétaires pour le mois d'avril 2018.

6.3 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE 2017

Les membres du conseil prennent acte du rapport financier au 31 décembre 2017 ainsi que du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2017, le tout tel que préparé par la firme d'experts comptables Raymond Chabot Grant Thornton.

18-05-34542

6.4 MODIFICATION DE LA POLITIQUE DE GESTION PORTANT SUR L'UTILISATION DU FINANCEMENT ET LA CONSTITUTION DE RÉSERVES FINANCIÈRES ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 18-05-34542

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook s'est dotée d'une politique établissant des règles en matière de gestion de la dette afin de fournir un

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

cadre de référence officiel pour l'utilisation du financement externe et interne par la Ville;

CONSIDÉRANT que ce cadre de référence comprend des indicateurs cibles du niveau d'endettement, de l'utilisation du fonds de roulement et de l'accumulation d'excédents de fonctionnements;

CONSIDÉRANT que l'adoption de la présente politique s'inscrit dans un processus de planification financière à long terme de la Ville:

CONSIDÉRANT que cette planification à long terme implique l'établissement d'indicateurs cibles maximums concernant l'endettement, le service de dette, le recours au fonds de roulement ainsi que la constitution d'excédents accumulés réservés et libres:

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier cette politique;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU d'adopter la nouvelle Politique de gestion portant sur l'utilisation du financement et la constitution de réserves financières et d'autoriser la signature du maire, du conseiller responsable des finances, monsieur Gaétan Labelle, du directeur général et le trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES STATISTIQUES D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS D'AVRIL 2018

Le conseiller, monsieur Guy Jubinville, fait état du rapport des statistiques d'émission des permis de construction du mois d'avril 2018 tel qu'il a été préparé par le responsable du service de l'urbanisme, monsieur Jean Chartier.

18-05-34543

7.2 AUTORISATION DE LA DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE ET SES AMENDEMENTS POUR LA RÉSIDENCE SITUÉE AU 613, RUE DES MARRONNIERS

RÉSOLUTION 18-05-34543

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu une demande d'une dérogation mineure pour la résidence située au 613, rue des Marronniers et désignée comme étant le lot numéro 3 310 455 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook;

CONSIDÉRANT que la demande vise à régulariser la somme des marges latérales à 5,79 mètres;

CONSIDÉRANT que le refus de cette demande aurait pour effet de créer un préjudice au demandeur;

CONSIDÉRANT que la dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'au moins 15 jours avant l'étude de la demande, un avis public a paru dans le journal Le Crieur Public mentionnant que le conseil étudierait la demande de dérogation mineure lors de la présente assemblée;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu de l'article 5 du règlement sur les dérogations mineures numéro 6-20 (2003);

CONSIDÉRANT qu'aucune personne ne s'est opposée à la présente demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Brochu
APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'autoriser la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, pour la résidence située au 613, rue des Marronniers et désignée comme étant le lot numéro 3 310 455 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, afin de régulariser la somme des marges latérales à 5,79 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-05-34544

7.3 AUTORISATION AU PROJET DE TERRASSE POUR LE COMMERCE SITUÉ AU 81, RUE CHILD

RÉSOLUTION 18-05-34544

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour un projet de terrasse pour le commerce situé au 81, rue Child;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA dans la zone CV-208 (P);

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 30 avril 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU d'autoriser le projet de terrasse pour le commerce situé au 81, rue Child, le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 30 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-05-34545

7.4 AUTORISATION AU PROJET D'ENSEIGNE POUR LE COMMERCE SITUÉ AU 394, RUE SAINT-JACQUES SUD

RÉSOLUTION 18-05-34545

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour un projet d'enseigne pour le commerce situé au 394, rue Saint-Jacques Sud;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA dans la zone C-515;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 30 avril 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Brochu
APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'autoriser le projet d'enseigne pour le commerce situé au 394, rue Saint-Jacques Sud, le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 30 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-05-34546

7.5 AUTORISATION AU PROJET D'ENSEIGNE POUR LE COMMERCE SITUÉ AU 116, RUE WELLINGTON

RÉSOLUTION 18-05-34546

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour un projet d'enseigne pour le commerce situé au 116, rue Wellington;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 30 avril 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Brochu
APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'autoriser le projet d'enseigne pour le commerce situé au 116, rue Wellington, le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 30 avril 2018, aux conditions suivantes :

- Que la dérogation mineure à cet effet soit acceptée
- De refuser la deuxième partie de l'enseigne qui est de type boîtier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-05-34547

7.6 AUTORISATION AU PROJET D'ENSEIGNE POUR LES COMMERCES SITUÉS AU 425, RUE SAINT-JACQUES SUD

RÉSOLUTION 18-05-34547

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour des projets d'enseignes pour les commerces situés au 425, rue Saint-Jacques Sud;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA dans la zone C-515;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 30 avril 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Jubinville
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU d'autoriser les projets d'enseignes pour les commerces situés au 425, rue Saint-Jacques Sud, le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 30 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-05-34548

7.7 AUTORISATION AU PROJET D'ENSEIGNE POUR LE COMMERCE SITUÉ AU 96, RUE MAIN EST

RÉSOLUTION 18-05-34548

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour un projet d'enseigne pour le commerce situé au 96, rue Main Est;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA dans la zone CV212 (P);

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 30 avril 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Brochu
APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'autoriser le projet d'enseigne pour le commerce situé au 96, rue Main Est, le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 30 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-05-34549

7.8 AUTORISATION AU PROJET DE RÉNOVATION POUR LE COMMERCE SITUÉ AU 145, RUE MICHAUD

RÉSOLUTION 18-05-34549

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour un projet de rénovation pour le commerce situé au 145, rue Michaud;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA dans la zone REC-112;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 30 avril 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Brochu
APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'autoriser le projet de rénovation pour le commerce situé au 145, rue Michaud, le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 30 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA dans la zone RA-319;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 30 avril 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Jubinville
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU d'autoriser la modification au projet de construction pour la résidence située au 832, rue McAudley, tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 30 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-05-34553

7.12 AUTORISATION AU PROJET DE TRICYCLE MOBILE POUR LA VENTE DE PRODUITS RÉFRIGÉRÉS À LA PLAGE MUNICIPALE DU LAC LYSTER POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2018

RÉSOLUTION 18-05-34553

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu une demande du propriétaire de la Halte du Pinnacle désirant vendre des produits réfrigérés aux usagers de la plage du lac Lyster;

CONSIDÉRANT que le service se fera à partir d'un tricycle réfrigéré et il desservira les usagers de la plage à diverses périodes de la journée;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook est en faveur de ce service et trouve le projet sympathique;

CONSIDÉRANT que le responsable du service de l'urbanisme délivrera un permis qui devra être collé en permanence sur le tricycle;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU :

- D'autoriser les propriétaires de la Halte du Pinnacle à desservir les usagers de la plage du lac Lyster à diverses périodes de la journée en vendant des produits réfrigérés; ET
- Que le responsable du service de l'urbanisme leur délivre un permis qui devra être collé en permanence sur le tricycle;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-05-34554

7.13 APPUI POUR UN PROGRAMME NATIONAL DE GESTION DU MYRIOPHYLLE À ÉPI

RÉSOLUTION 18-05-34554

CONSIDÉRANT qu'au cours des dernières décennies, le myriophylle à épi, cette plante exotique envahissante, qui se caractérise par une vitesse de croissance effrénée, a envahi plus de 188 lacs et de nombreuses rivières du Québec;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT que le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques décrit sur son site que cette plante indigène entraîne une perte de biodiversité dans les cours d'eau et les plans d'eau du Québec;

CONSIDÉRANT que les impacts de la présence de cette plante sont majeurs;

CONSIDÉRANT que l'Alliance pour un programme national de gestion du myriophylle sollicite l'intervention du gouvernement du Québec, en consultation avec les associations et les organismes de protection des lacs et des cours d'eau, les chercheurs et les représentants du milieu municipal, pour initier et mettre sur pied, dès 2018, un programme national de gestion du myriophylle à épi;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU de demander l'intervention du gouvernement du Québec, en consultation avec les associations et les organismes de protection des lacs et des cours d'eau, les chercheurs et les représentants du milieu municipal, pour initier et mettre sur pied, dès 2018, un programme national de gestion du myriophylle à épi, ce programme viserait notamment à :

- Guider les municipalités et les MRC dans l'obtention des autorisations gouvernementales visant à protéger les plans d'eau sur leur territoire de cette invasion;
- Élaborer des mesures préventives pour éviter la contamination dans les plans d'eau où la plante n'est pas encore présente;
- Dégager les budgets pour financer efficacement les mesures préventives et de contrôle reconnu;
- Financer les travaux de recherches en cours portant sur les impacts sur la faune et la flore des différentes méthodes de gestion de la plante;
- Financer un programme de recherches afin de mieux mesurer les impacts à long terme de la présence du myriophylle à épi, de contrer ses effets nocifs, de trouver des moyens efficaces et sécuritaires pour l'environnement pour contrôler au maximum sa présence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. COMMUNICATIONS, CULTURE ET TOURISME

18-05-34555

8.1 RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC TOURISME CANTONS-DE-L'EST POUR LE PROJET DE COEUR VILLAGEOIS ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 18-05-34555

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a été certifiée Coeur Villageois suite à une démarche entreprise par la Ville;

CONSIDÉRANT que la certification Coeurs Villageois est le résultat d'une démarche de développement dans laquelle la Ville de Coaticook a décidé de s'engager afin de livrer une expérience touristique unique en lien avec la communauté locale et son désir d'accueillir des visiteurs;

CONSIDÉRANT que l'adhésion ou la certification à ce réseau est significative puisqu'elle permet à Tourisme Cantons-de-l'Est d'une part de

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

mettre au centre de la stratégie de promotion et de mise en valeur des Cantons-de-l'Est, la promesse d'expérience de rencontre et de découverte des villages distinctifs et d'autre part, pour les Coeurs villageois, de contribuer par la volonté d'accueillir un plus grand nombre de visiteurs, à favoriser une dynamique économique locale et développer le sentiment de fierté des citoyens envers leur milieu de vie;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler notre engagement

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU de renouveler notre partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est pour le projet de coeur villageois et d'autoriser le maire et la greffière à signer tous les documents nécessaires à ces fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. LOISIRS

18-05-34556

9.1 EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE ET DE LA COORDONNATRICE ADJOINTE DES LOISIRS D'ÉTÉ DE LA VILLE DE COATICOOK POUR LA SAISON ESTIVALE 2018

RÉSOLUTION 18-05-34556

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook doit engager une coordonnatrice et une coordonnatrice adjointe pour les Loisirs d'été de Coaticook;

CONSIDÉRANT qu'un processus de sélection et d'entrevues s'est déroulé et que le comité a retenu les personnes nommées ici-bas;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Brochu

RÉSOLU d'engager la coordonnatrice et la coordonnatrice adjointe des Loisirs d'été de la Ville de Coaticook pour la saison estivale 2018 selon des conditions de travail proposées par le comité sports-loisirs :

- Marimaude Landry, coordonnatrice
- Mélodie Nadon, coordonnatrice adjointe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-05-34557

9.2 EMBAUCHE DES ANIMATEURS DES LOISIRS D'ÉTÉ DE LA VILLE DE COATICOOK POUR LA SAISON ESTIVALE 2018

RÉSOLUTION 18-05-34557

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook aura besoin d'employés pour les Loisirs d'été de Coaticook;

CONSIDÉRANT qu'un processus de sélection et d'entrevues s'est déroulé et que le comité a retenu les personnes nommées ici-bas;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

RÉSOLU d'engager les animateurs des Loisirs d'été de la Ville de Coaticook pour la saison estivale 2018 selon des conditions de travail proposées par le comité sport loisirs :

- Natacha Courtemanche
- Anthony Veilleux
- Daphné Lamontagne
- Catherine Maurais
- Éloïse Clark
- Dominique Lapointe
- Victoria Dubé
- Véronique Tremblay
- Sara Nadon
- Benjamin Veilleux
- Justin Bolduc
- Magalie Tremblay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

18-05-34558

10.1 APPUI AU PROJET DU MUSÉE BEAULNE À LEUR DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PRÉSENTÉ AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE COATICOOK

RÉSOLUTION 18-05-34558

CONSIDÉRANT que le Musée Beaulne a déposé une demande d'aide financière au Fonds de développement de la MRC de Coaticook pour le projet Un jardin pour le Château Norton;

CONSIDÉRANT que le Fonds de développement des territoires (FDT) vient regrouper, dans une seule enveloppe, quatre fonds qui étaient auparavant gérés par la MRC et son CLD, en plus d'une partie du Fonds de développement régional anciennement géré par la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE);

CONSIDÉRANT que le Fonds de développement des territoires (FDT) prévoit la mise en place de différentes politiques de développement, dont une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT que c'est dans ce contexte que la MRC de Coaticook a élaboré la présente politique d'investissement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook;

CONSIDÉRANT que le Fonds de développement de la MRC de Coaticook a pour mission de soutenir la réalisation de projets structurants pour le développement du territoire de la MRC de Coaticook;

CONSIDÉRANT que le comité d'analyse de la Ville, qui a pour mission de procéder à la recommandation auprès de la MRC de Coaticook appuie qu'un montant de 20 914 \$ (enveloppe locale et territoriale) soit consacré au projet Un jardin pour le Château Norton du Musée Beaulne;

CONSIDÉRANT que le projet est bénéfique à tous les citoyens de la Ville de Coaticook;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU que la Ville de Coaticook appuie le projet Un jardin pour le Château Norton du Musée Beaulne, et que soit consacrée la somme de 20 914 \$ (enveloppe locale et territoriale) provenant du Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC de Coaticook établi dans le cadre de la politique d'investissement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-05-34559

10.2 APPUI AU PROJET DE L'ÉCOLE MONSEIGNEUR-DURAND À LEUR DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PRÉSENTÉ AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE COATICOOK

RÉSOLUTION 18-05-34559

CONSIDÉRANT que l'école primaire Monseigneur-Durand a déposé une demande d'aide financière au Fonds de développement de la MRC de Coaticook pour leur projet de réfection de leur parc-école;

CONSIDÉRANT que le Fonds de développement des territoires (FDT) vient regrouper, dans une seule enveloppe, quatre fonds qui étaient auparavant gérés par la MRC et son CLD, en plus d'une partie du Fonds de développement régional anciennement géré par la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE);

CONSIDÉRANT que le Fonds de développement des territoires (FDT) prévoit la mise en place de différentes politiques de développement, dont une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT que c'est dans ce contexte que la MRC de Coaticook a élaboré la présente politique d'investissement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook;

CONSIDÉRANT que le Fonds de développement de la MRC de Coaticook a pour mission de soutenir la réalisation de projets structurants pour le développement du territoire de la MRC de Coaticook;

CONSIDÉRANT que le comité d'analyse de la Ville, qui a pour mission de procéder à la recommandation auprès de la MRC de Coaticook appuie qu'un montant de 14 000 \$ soit consacré pour leur projet de réfection de leur parc-école;

CONSIDÉRANT que le projet est bénéfique à tous les citoyens de la Ville de Coaticook;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Brochu

RÉSOLU que la Ville de Coaticook appuie le projet de réfection de leur parc-école de l'école primaire Monseigneur-Durand, et que soit consacrée la somme de 14 000 \$ provenant du Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC de Coaticook établi dans le cadre de la politique d'investissement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

- 18-05-34560** 10.3 APPUI AU PROJET DU PARC HAROLD-BALDWIN À LEUR DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PRÉSENTÉE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE COATICOOK

RÉSOLUTION 18-05-34560

CONSIDÉRANT que le parc Harold-Baldwin a déposé une demande d'aide financière au Fonds de développement de la MRC de Coaticook pour leur projet touristique 2018-2019;

CONSIDÉRANT que le Fonds de développement des territoires (FDT) vient regrouper, dans une seule enveloppe, quatre fonds qui étaient auparavant gérés par la MRC et son CLD, en plus d'une partie du Fonds de développement régional anciennement géré par la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE);

CONSIDÉRANT que le Fonds de développement des territoires (FDT) prévoit la mise en place de différentes politiques de développement, dont une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT que c'est dans ce contexte que la MRC de Coaticook a élaboré la présente politique d'investissement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook;

CONSIDÉRANT que le Fonds de développement de la MRC de Coaticook a pour mission de soutenir la réalisation de projets structurants pour le développement du territoire de la MRC de Coaticook;

CONSIDÉRANT que le comité d'analyse de la Ville, qui a pour mission de procéder à la recommandation auprès de la MRC de Coaticook appuie qu'un montant de 13 675 \$ soit consacré pour leur projet touristique 2018 2019;

CONSIDÉRANT que le projet est bénéfique à tous les citoyens de la Ville de Coaticook;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU que la Ville de Coaticook appuie le projet touristique 2018-2019 du parc Harold-Baldwin, et que soit consacrée la somme de 13 675 \$ provenant du Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC de Coaticook établi dans le cadre de la politique d'investissement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. SERVICES EXTÉRIEURS

- 18-05-34561** 11.1 MANDAT À L'UMQ POUR LE REGROUPEMENT D'ACHATS DE PNEUS NEUFS, RECHAPÉS ET REMOULÉS

RÉSOLUTION 18-05-34561

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (l'UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régies intermunicipales) intéressées, un regroupement d'achats pour des achats regroupés de pneus;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom;

CONSIDÉRANT que les articles 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* permettent à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec (CSPQ);

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook désire adhérer à ce regroupement d'achats de pneus (Pneus neufs, rechapés et remoulés) pour se procurer les différents types de pneus identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Brochu

RÉSOLU :

- Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;
- Que la Ville de Coaticook confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de procéder en son nom et celui des autres municipalités intéressés, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents pneus nécessaires aux activités de la Ville;
- Que la Ville de Coaticook consent à ce que l'UMQ délègue au Centre de services partagés du Québec (CSPQ), l'exécution du processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat;
- Que la Ville de Coaticook confirme son adhésion à ce regroupement d'achats de pneus gérés par le CSPQ pour la période du 1^{er} avril 2019 au le 31 mars 2022 (3 ans);
- Que la Ville de Coaticook s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la fiche technique d'inscription transmise qui vise à connaître une estimation des quantités annuelles des divers types de pneus dont elle prévoit avoir besoin;
- Que la Ville de Coaticook s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;
- Que la Ville de Coaticook reconnaît que, selon la politique administrative du CSPQ, il percevra, directement auprès des fournisseurs-adjudicataires, un frais de gestion établi à 1 % (0.6% versé au CSPQ et 0.4% à l'UMQ) qui sera inclus dans les prix de vente des pneus;
- Que la Ville de Coaticook reconnaît, selon la politique administrative du CSPQ, qu'elle devra être abonnée au Portail d'approvisionnement du CSPQ et d'en assumer le coût d'abonnement annuel établi actuellement à 500 \$ par code d'accès par individu, pour être inscrit à ce regroupement d'achats de pneus et bénéficier de l'ensemble des regroupements d'achats offerts par le CSPQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

- 18-05-34562** 11.2 RÉQUISITION NUMÉRO 2018-19 AU MONTANT DE 29 738,99 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES, POUR LE TRAITEMENT SYNERGIQUE DANS LES ÉTANGS AÉRÉS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

RÉSOLUTION 18-05-34562

CONSIDÉRANT que la Ville désire faire l'achat d'un traitement synergique pour les étangs aérés de l'usine de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT que la chef de division infrastructures a présenté une réquisition pour lesdits achats;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu des offres, conformément aux règles prévues au règlement de gestion de politique contractuelle, soit celles-ci:

- Traitement synergique : 28 440 \$ plus les taxes applicables, Traitements Biobac
- Moteur de bateau : 899,99 \$ plus les taxes applicables, Létourneau Marine
- Distributeur produit Swisher : 399 \$ plus les taxes applicables, Home Hardware

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la chef de division infrastructures concernant les offres des compagnies ;

CONSIDÉRANT qu'un transfert budgétaire sera nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU d'accepter la réquisition numéro 2018-19 pour les achats d'un traitement synergique pour les étangs aérés de l'usine de traitement des eaux usées au montant de 29 738,99 \$ plus les taxes applicables et payables à même le fonds de roulement sur une période de 5 ans à raison de 6 244,44 \$ par année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 13. COMMUNAUTAIRE**
- 14. ADMINISTRATION ET CONSEIL**
- 15. RÈGLEMENTS**

- 18-05-34563** 15.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 17-4-16 (2018) RELATIVEMENT AU TRAITEMENT DES ÉGOUTS DE LA VILLE DE COATICOOK EN CE QUI À TRAIT À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION PAR CATÉGORIE D'USAGE

RÉSOLUTION 18-05-34563

CONSIDÉRANT que le conseil de la Ville de Coaticook entend s'assurer que chaque utilisateur du réseau d'égouts sanitaires et de l'usine d'épuration paiera sa part réelle, et ce, en proportion de son utilisation;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT qu'afin de pourvoir au paiement des dépenses occasionnées par le service d'égouts, une compensation annuelle par catégorie d'utilisateur est imposée;

CONSIDÉRANT que pour chaque unité d'habitation ou établissement autre qu'un établissement caractérisé, la compensation est fixée au règlement 25;

CONSIDÉRANT que pour chaque établissement qui répond à certaines caractéristiques énumérées au règlement, la compensation est établie suivant l'importance de la pollution générée par un tel établissement;

CONSIDÉRANT que pour les établissements caractérisés, un permis est requis;

CONSIDÉRANT que le conseil doit modifier son règlement afin de tenir compte des nouveaux tarifs en vigueur;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 17-4-16 (2018) relativement au traitement des égouts de la Ville de Coaticook en ce qui a trait à l'imposition d'une compensation par catégorie d'usage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. AFFAIRES COMMENCÉES ET NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la loi, le maire procède à une période de questions.

Aucune question n'est posée.

18-05-34564

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 18-05-34564

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU que la séance soit close à 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Simon Madore, maire

Geneviève Dupras, greffière